

**EMAR/FR 145 - Agrément d'Organismes d'Entretien selon l'instruction  
1693-ARM-DSAÉ\_f édition 07/2023**

**Ref. EMAR/FR 145**  
**Durée : 1.0 jour(s) / 7.0**  
**heures**

Règlement européen EMAR 145 - Agrément d'Organismes d'Entretien

## Pré-requis :

Aucun

## Personnes concernées :

Dirigeants responsables, responsables techniques, responsables qualité, auditeurs qualité et autres intervenants dans un atelier d'entretien d'aéronefs ou d'éléments d'aéronefs militaires ou d'Etat

Tout personnel impliqué dans la démarche réglementaire d'entretien d'aéronefs ou d'éléments d'aéronefs militaires ou d'Etat

## Objectifs :

Expliquer les objectifs de l'EMAR/FR 145, en particulier en ce qui concerne sa contribution au maintien de la navigabilité des aéronefs militaires et d'état, dans le cadre réglementaire étatique

Explorer les exigences détaillées de l'EMAR/FR 145

Identifier les impacts sur la documentation interne d'un Organisme d'Entretien EMAR/FR 145

## Programme :

Présentation du cadre réglementaire étatique européen et national

Introduction :

- Domaine d'application

- Définitions

- Processus d'agrément

Identification et objectif des différents chapitres de l'EMAR/ FR 145

Présentation détaillée des exigences de l'EMAR/FR 145

Présentation du Manuel de spécifications d'Organisme d'Entretien

- Présentation du document

- Objectifs

- Procédures

## Démarche pédagogique :

Exposés théoriques illustrés par des exercices pratiques et les retours d'expériences des participants et du formateur.

La formation est animée par un formateur :

- disposant d'une qualification spécifique de formateur Bureau Veritas

- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné

## Evaluation et validation :

---

Evaluation de pré-positionnement : QCM  
Evaluation formative : Partage d'expérience en cours de formation  
Evaluation sommative : QCM